Envoyé en préfecture le 29/07/2026
Reçu en préfecture le 29/07/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260709-20260141-DE

Centre Communal d'Action Sociale

Commune de MAXENT

Ille-et-Vilaine

****

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-six le neuf juillet à vingt heures, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **monsieur Ange PRIOUL, Président.**

Date des convocations : le 1er juillet 2026

Présents : **Maëlys Barbier, Serge Baucher, Soizic Blot, Pierrette Daniel, Annie Hervé, Audrey Hirou Robert, Dalila Jazuel, Isabelle Joubrel, Ange Prioul.**

Absente excusée : **Marie-Claude Simon** ----------

Absent : **Roland Pépin** ----------

2026/014 – La journée des aînés

Madame Blot présente les menus établis par le restaurant le Solidor à raison de 32 euros par personne, service et nappage compris.

En séance du 28 mai dernier le conseil d'administration avait validé le prix d'un repas à 30 euros. Compte-tenu de la proposition du restaurant, Monsieur le Président propose d'annuler la délibération portant le menu à 30 euros et de valider l'offre présentée.

Après concertation le conseil d'administration valide le menu suivant : Apéritif avec toasts chauds, Dos de cabillaud sauce beurre maître d'hôtel, joue de porc au cidre, gratin dauphinois, tarte aux pommes avec boule de glace vanille, boissons comprises.

Il sera proposé aux enfants du service périscolaire d'illustrer un panneau sur chevalet pour la présentation du menu.

A l'unanimité, le conseil d'administration prend en considération la proposition du président. Le prix du repas sera facturé 32 euros par personne.

Pour extrait conforme,

Le Président

MAIRIE DE MAXENT 35380